

« Réforme du lycée » ?

- ⇒ Caporalisation des enseignants
- ⇒ Dénaturation des métiers
- ⇒ Autonomie des *chefs* d'établissement
- ⇒ Logique du « chiffre » et du « résultat »
- ⇒ Suppressions de postes...

Lycées... et Collèges : Le règne du chef d'établissement et de son « conseil pédagogique »

- ⇒ **une nouvelle hiérarchie interne à l'établissement**
 - Les membres du conseil pédagogiques sont désignés par... le seul chef d'établissement.
 - Le Conseil pédagogique se prononce sur « la notation et l'évaluation des activités scolaires » : remise en cause de notre liberté pédagogique... et porte ouverte à des formes internes à l'établissement d'évaluation pédagogique... *des enseignants eux-mêmes.*
- ⇒ **l'autonomie... du CHEF d'établissement.**
Choix local des dédoublements : « dans le cas où le CA rejette la seconde proposition relative à l'emploi des dotations en heures d'enseignement et d'accompagnement personnalisé qui lui est soumise, le chef d'établissement en arrête l'emploi » (projet de décret). Bref, qu'on soit d'accord ou pas, c'est pareil, c'est le chef d'établissement qui décide.

Efficacité, résultats, indicateurs, contrat, pilotage par la performance...

L'école « managée » comme une entreprise !

- ⇒ **les dédoublements : au bon vouloir du recteur**
Les dédoublements ne sont plus dans les grilles nationales. En 2^{nde}, chaque recteur les distribue aux lycées, sur une base « moyenne » de 10h30. Les critères de distribution ? Résultats, projets, efficacité, indicateurs de performance... ?
- ⇒ **et les IPR ? De nouvelles « missions »...**
« Mesurer l'efficacité de l'enseignant en fonction des résultats des élèves » (lettre de mission IPR). Pour cela, recrutement d'IPR issus... du privé.
- ⇒ **et l'évaluation des enseignants ? Le retour du « mérite »**
Le député Le Mener ressort Pochard. Proposition : la note du prof fondée sur la « performance » des élèves, et les résultats... de l'établissement. Ou comment faire que les enseignants se contrôlent et se « mettent la pression » entre eux...

Le ministre doit retirer son projet !

*Le projet Chatel n'est pas
une « réforme du lycée » :*

**c'est une
dénaturation de
tout le système
scolaire du 2nd degré !**

Vous aimiez votre métier ? Dommage...

- ⇒ **un « nouveau » métier d'enseignant ?**
• Dans le projet Chatel, un enseignant... accompagne, tutore, oriente, soutient, remplit des livrets de compétence, se réunit pour organiser la gestion de la pénurie, et fait des projets pour grappiller des heures de dédoublements (contre ses collègues). Quand enseigne-t-il ?
- ⇒ **et les COPsy ?**
Puisque ce sont les enseignants qui « orientent » (en tutorat, en accompagnement...), le système scolaire n'a plus besoin de COPsy. Plus besoin de personnels qualifiés pour faire un métier complexe au service des élèves...

Négation des métiers, multiplication de tâches annexes, alourdissement de la charge de travail... dans une ambiance de concurrence pour récupérer quelques miettes... voilà le lycée et le collègue qu'on nous prépare !

Toujours plus de suppressions de postes

- Tronc commun « décloisonné », et « enseignements spécifiques » réduits de plusieurs heures en 1^{ère} ;
- Enseignements « d'exploration » (SES, enseignements technologiques, etc) réduits à 1h30 au lieu de 3h ;
- Diminutions horaires dans toutes les disciplines, toutes les séries...

*« Vendre son lycée » et « se vendre pour les dédoublements » ; obtenir des moyens en fonction de ses résultats, et passer des heures à se réunir pour faire des projets qui « se vendent bien » ; évaluer ses élèves en obéissant aux « bonnes pratiques » décidées... par le chef d'établissement ; passer encore des heures à remplir des livrets de compétence, qui serviront aussi à évaluer le travail... des enseignants ; être obsédé par les « indicateurs de performance du lycée », pour « battre les autres »... et « sauver sa peau »... **Ce n'est pas le métier que nous voulons exercer !***